JUIN, 2024 Vol. 25, No.6

MOT DU PRÉSIDENT

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans la parution de l'édition du mois de mars du journal Ensemble, nous n'aurons pas été en mesure de tenir notre assemblée financière avant la fin de l'année scolaire. Nous pensions alors être en mesure de vous rencontrer en mai, mais des délais dans la production des réalisations budgétaires 2023, de même que des erreurs trouvées dans ces dernières, nous menaient à convoguer une assemblée générale le... 19 juin. De plus, nous n'avions pas non plus en main les évaluations de coûts pour la réfection de l'édifice de l'APPA afin de les présenter et faire entériner par les membres. Sans compter que nous voulions aussi éviter de se voir accuser d'effectuer cet exercice en pleine fin d'année scolaire. Nous avons trouvé plus sage de reporter cette importante assemblée lors de la prochaine rentrée. Une convocation sera alors émise et transmise aux membres par les moyens de communication habituels.

Nous sommes à quelques semaines (jours?) de la fin de l'année scolaire 2023-2024 et nous pourrons enfin reprendre notre souffle après les 10 derniers mois qui ont été hauts en couleur. Des journées de grève à une hauteur que nous n'avions pas vue depuis des décennies, la réception pour la première fois de notre histoire du fonds de défense professionnelle (FDP) de la CSN, la distribution de ces chèques ainsi que ceux de l'APPA qui n'a pas été de tout repos, la signature et la mise en application d'une toute nouvelle convention collective dans laquelle se trouvent des changements majeurs aux statuts d'emploi et j'en passe! Les vacances seront assurément les bienvenues!



En ce qui a trait à ces changements qui touchent et toucheront les statuts d'emploi au cours des prochains mois, nous tenterons de mettre rapidement un tableau explicatif sur le site internet de l'APPA en vue de la prochaine rentrée scolaire. L'accès à la permanence avec l'obtention d'un poste régulier de 20 heures et plus, les règles qui changent pour l'accès au « paiement automatique », la disparition de la notion de « poste à temps plein » et de « poste à temps partiel » remplacée par celle de poste menant ou non à la permanence, etc. Nous devrons rapidement nous adapter à ces nouvelles clauses de convention afin d'être en mesure de vous accompagner et défendre adéquatement.

L'énergie du personnel de soutien scolaire a été mise à rude épreuve au cours des dernières années, mais est maintenant reconnue textuellement dans notre nouvelle convention collective : Le centre de services reconnaît l'importance du personnel de soutien, son rôle essentiel dans les activités quotidiennes des écoles et des centres et son apport significatif en regard de la qualité des services offerts aux élèves. De quelle façon cette nouvelle clause qui apparait dans les « Principes généraux » sera-t-elle appliquée ? Mystère...

En attendant de vous revoir lors de la prochaine rentrée scolaire, votre équipe syndicale joint sa voix à la mienne afin de vous souhaiter de profiter pleinement de vos vacances estivales. Que ces dernières soient pour vous source de retrouvailles avec votre famille, de belles expéditions et, surtout, de repos! Au plaisir de vous retrouver lors de la prochaine rentrée scolaire!

Michel Picard, président

QU'EST-CE QUE L'APPA?

L'APPA, c'est 8000 membres répartis en 42 corps d'emploi du CSSDM et de la CSEM.

L'Association Professionnelle du Personnel Administratif, a été fondée en 1961, suite à une réunion à l'école Saint-Émile, pour et par le personnel administratif et technique. Le personnel des services de garde s'est ajouté en 1981 et, par la suite, en 1988, les personnes surveillantes des enfants au diner ont rejoint les rangs.



En 1998, nous avons vécu une fusion des commissions scolaires avec une nouvelle répartition des écoles sur le territoire de l'Île de Montréal. Le personnel de soutien de la commission scolaire anglophone (CSEM) a ainsi rejoint celui de l'APPA.

L'APPA, c'est les travailleuses et travailleurs dans plus de 250 lieux de travail.

L'APPA, c'est aussi les personnes déléguées, ces personnes essentielles, courroies de transmission de l'information avec un rôle d'informer les collègues en leur transmettant les documents reçus.

La personne déléguée assiste aux assemblées générales afin d'être en mesure de bien comprendre les différents enjeux et, ainsi, redistribuer adéquatement l'information dans son milieu.

La personne déléguée mobilise ses collègues afin qu'ils s'impliquent dans la vie syndicale soit en assistant aux assemblées générales ou en participant aux activités sociales de l'APPA telle la journée nationale du personnel de soutien en éducation qui a lieu à toutes les années le dernier jeudi du mois de septembre.

La personne déléguée dirige les membres vers les bonnes personnes au syndicat afin d'obtenir les réponses aux questions concernant les conditions de travail.

Joignez-vous à ces personnes qui font la différence, profitez des premières journées pédagogiques du début de l'année pour élire une personne déléguée dans votre milieu de travail, pensez remplir le formulaire que vous trouverez sur le site de l'APPA dans l'onglet documentation.

D'ici là bon été! ■



SAVIEZ-VOUS QUE ...

Le secteur privé connaît une forte progression en santé au Québec depuis une quarantaine d'années. Entre 1979 et 2019, la part du financement privé en santé a crû de 52,6 %. Lorsque mesurée en nombre d'emplois, la part de la prestation privée de services a, quant à elle, augmenté de 31,2 % entre 1988 et 2019.

À 15,3 milliards de dollars en 2019, les dépenses privées en santé étaient 7,5 milliards plus élevées que si leur proportion du PIB était toujours celle qui prévalait en 1981.

Les primes moyennes versées aux assureurs privés par les ménages québécois ont presque doublé entre 2010 et 2019, passant de 613 à 1 144 \$. (IRIS- 2022)

L'industrie du laboratoire médical au Québec se caractérise par la concentration. En effet, deux entreprises seulement, dont la filiale d'une firme étatsunienne, se partagent la plus grande part du marché.

Les Québécois es recourent largement aux services privés de laboratoire médical et en assument les frais, bien que ces services soient couverts par le régime public. Cette industrie tire son épingle du jeu en offrant des services aux côtés des GMF et en profitant de l'offre insuffisante dans le système public.

La prescription d'un nombre élevé d'examens de laboratoire biomédical non pertinents contribue à la hausse du recours aux laboratoires privés. (IRIS-mars 2022)

La facture des services de santé non couverts par l'assurance publique a plus que doublé en 10 ans pour les citoyen·ne·s qui recourent de plus en plus à des soins non médicaux privés.

Plus de 50 % des physiothérapeutes et des psychologues pratiquent dans le secteur privé.

Le Québec pourrait réaliser des gains économiques en intégrant les services professionnels de santé comme la psychothérapie et la physiothérapie dans le réseau public. (IRIS -avril 2022)

Au Québec, la place croissante du secteur privé en santé depuis les années 1980 permet de tirer des conclusions quant à son incapacité à bonifier l'accès aux soins et aux services sociaux.

Le recours accru au secteur privé risque de réduire l'efficacité globale des soins et des services de santé.

Comme nous le montre le cas de la pratique mixte publique-privée en radiologie, le secteur privé détourne des ressources, ce qui réduit l'accessibilité aux services dans le secteur public.

Le contrôle des coûts en santé et services sociaux est un enjeu déterminant pour la viabilité à long terme du système. Or, en santé, le secteur privé coûte plus cher. (IRIS-avril 2022)

L'IRIS montre en outre que la croissance du secteur privé depuis les années 1980 échoue à améliorer l'accès aux soins et aux services sociaux. L'intention de recourir de manière accrue au secteur privé pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la pérennité du système public de santé sans pour autant améliorer l'accès ou la qualité des soins. Elle risque d'entraîner un drainage des ressources humaines et financières vers les cliniques privées, affaiblissant davantage le réseau public. (IRIS-avril 2022)

On parle de la santé, et nous sommes toutes et tous concernés; prochaine privatisation, l'éducation ? Soyons vigilants tout de suite en prenant conscience de nos habitudes à ce qui a trait à la santé, mais aussi en éducation, publique ou privée, aura-t-on les moyens toute notre vie ?

La santé, ça nous concerne aussi!

Pour en savoir plus et suivre la campagne, lire le dossier complet sur le lien suivant :

https://www.csn.qc.ca/vraiment-public/



Vous avez sans doute eu vent que la signature de notre convention a eu lieu le 8 juin dernier.

Une fois cette étape franchie, nos salaires seront ajustés et un versement rétroactif de nos augmentations salariales depuis le 1er avril 2023 nous sera versé.

Qu'arrivera-t-il si ce versement survient durant la mise à pieds saisonnière? Qu'arrivera-t-il si je reçois des prestations d'assurance-emploi au moment où je reçois la rétroactivité?

Selon l'Article 35 (7) d) du Règlement sur l'assuranceemploi, ces sommes n'ont pas à être déclarées. Ce revenu n'est pas considéré comme une rémunération et n'entraine donc aucune réduction des prestations payables. ■

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS NOS ÉCOLES

Un premier survol sur l'intelligence artificielle (IA) dans le but de nous sensibiliser sur les avancées technologiques dans ce domaine nous a été présenté en conseil du secteur scolaire en février dernier.

La transformation technologique est au cœur des préoccupations de la CSN, entre autres dans le secteur de l'éducation.

Sachant que c'est l'ensemble des secteurs d'activité économique et plusieurs volets de la vie privée qui sont touchés par cette évolution technologique, il est d'autant plus important de baliser le recours à l'intelligence artificielle.

Voici quelques exemples en éducation :

- Robots conversationnels (ex. : Chat GPT);
- Plateformes d'apprentissage;
- Outils d'analyse de données biométriques.

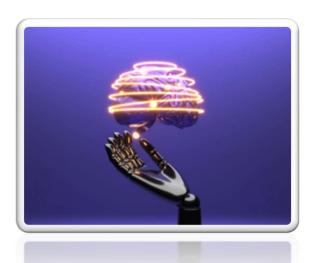
Ces exemples abordent les thèmes suivants :

- Résultats scolaires ;
- Stratégie d'études ;
- Préparation aux examens ;
- Organisation du travail;
- Concentration;
- Culture générale ;
- Intimidation;
- Anxiété;

Bien que l'intégration de l'IA en éducation ait pour objectif de soutenir les apprentissages et améliorer le fonctionnement des établissements d'enseignement, son utilisation n'est pas sans risque :

- Effritement des relations humaines ;
- Dégradation de la qualité des emplois ;
- Problèmes d'ordre éthique ;
- Impacts négatifs sur la démocratie et l'environnement;

Il est important d'agir en ce qui concerne l'implantation de balises par nos gouvernements. Il existe un article (8-7.00) dans notre convention collective concernant les changements technologiques et il serait intéressant de s'y référer lors de l'intégration de nouvelles technologies au sein de l'organisation.







Vous avez été nombreuses et nombreux à nous visiter à notre kiosque lors du dernier colloque. Un concours pour gagner un cœur fait à la main par une ancienne membre du comité était tiré quotidiennement. Le comité a compilé les réponses reçues à la question : Qu'est-ce que l'entraide pour vous en un mot ou en une phrase? Vous avez été près de 400 à répondre avec une participation de 82 % pour le secteur anglophone et 87 % pour le secteur francophone. Nous sommes à réfléchir quelle serait la meilleure façon de vous transmettre ces réponses. Nous avons également rencontré des personnes intéressées à devenir entraidantes dans leur milieu. Dès l'automne, ces personnes seront formées et feront partie du réseau souhaité. ■

COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE

Le comité ayant amassé près de 232 soutiens-gorge, nous les avons déposés à la boutique de la Vie en rose :

Rappelons que 1\$ par soutien -gorge sera remis pour la recherche sur le cancer du sein.

Voici le nom des écoles gagnantes :



- École Saint-Marc (CSSDM) = 50 \$ carte cadeau de la Vie en rose
- École Notre-Dame-des-Neiges (CSSDM) = 50 \$ carte cadeau de la Vie en rose
- Michelangelo International (CSEM) = 100 \$ carte cadeau de la Vie en rose

Félicitations à vous et à l'année prochaine!

Par ailleurs, comme à chaque année, le comité de la condition féminine a fait l'achat de couches et de serviettes humides afin de faire un don aux écoles Rosalie-Jeté (CSSDM) et Elisabeth High School (CSEM) pour aider les jeunes mamans fréquentant les deux écoles. Nous sommes allés à leur rencontre, lundi, le 13 mai 2024 afin de leur remettre le tout. ■





COMITÉ DE LA RELÈVE

QUI SOMMES-NOUS?

Le Comité jeune est composé de jeunes membres de la CSSDM/CSEM, tous passionnés par l'avenir de la vie syndicale et désireux de faire entendre la voix de la jeunesse. Le comité est composé de membres ayant des statuts d'emplois différents, ce qui a pour but d'apporter des perspectives variées dans notre comité. Notre désir le plus cher est de vous initier davantage à la vie syndicale dans vos milieux de travail et de créer des moments ensembles amusants en se rassemblant.



NOTRE MISSION

Notre mission principale est de promouvoir les intérêts des jeunes au sein de notre organisation. Nous aimerions organiser des rassemblements et activités qui rejoignent la clientèle de 18 à 35 ans. Notre mission a pour but d'informer les jeunes membres de l'APPA sur les enjeux et l'actualité syndicale. L'objectif de notre équipe est de changer la vision négative que porte la majorité des gens envers le syndicat. La vie syndicale est primordiale dans nos écoles. Ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses et faire une différence significative dans notre communauté éducative.

NOS OBJECTIFS

Représenter les préoccupations et les perspectives des jeunes membres de l'APPA;

Promouvoir les informations syndicales;

Organiser des événements ou activités visant à renforcer l'engagement des jeunes membres et à favoriser leur bien-être au travail.

LE COMITÉ EST CONSTITUÉ DE :

- Peter Sarkis (Secrétaire)
- Mélanie Boucher (Technicienne en éducation spécialisée)
- Maxime Julien (Technicien en éducation spécialisée)
- Arsen Hovsepian (Technicien en bâtiment) ■



COMITÉ LGBT



Le comité LGBT de l'APPA a tenu pour une troisième année consécutive une soirée au Cabaret Mado sous forme d'un 5 à 7 le 17 mai dernier.

Nous avons eu une participation des membres des écoles suivantes: Saint-Pascal Baylon, Marguerite-Bourgeois, Saint-Marc, Louis-Joseph-Papineau, Saint-Pierre-Apôtre, Académie Dunton et Édouard-Montpetit. Nous avons eu aussi la participation des membres de l'exécutif de l'APPA et du conseil central du Montréal métropolitain de la CSN.



Le comité LGBT tient à remercier tous les membres du syndicat pour cette participation. Nous sommes fiers de voir que nous avançons vers une inclusion et une plus grande tolérance à la diversité.

Encore cette année, le comité LGBT et des membres du comité exécutif de l'APPA vont participer au défilé de la Fierté qui se tiendra le 11 août prochain à midi. Le lieu de rassemblement pour cet événement est à l'angle des rues



Metcalfe et René-Lévesque. On vous donne donc rendez-vous pour cette grande fête de sensibilisation à la diversité, l'acceptation et l'inclusion des minorités sexuelles. ■



COMITÉ SST

Votre comité a été mis à contribution depuis 2021 dans la recherche de réponses concernant le racisme systémique dans les lieux de travail. Plusieurs membres ont participé au sondage pour notre syndicat. Le but de ce sondage était de faire la lumière sur la réalité vécue sur le terrain et ainsi éventuellement d'assurer une représentation des personnes issues des groupes racisés de l'immigration et des communautés autochtones dans les structures et instances des syndicats à égale proportion de leur présence sur le marché du travail.



Le but de l'étude était également de connaître les meilleures façons de favoriser leur participation à la vie démocratique de leur syndicat.

Pour commencer à répondre au défi, la CSN a développé la trousse d'information **pour un syndicalisme inclusif** qui vise à soutenir et réfléchir ensemble et comment faire autrement.

Voir le lien suivant : https://www.csn.qc.ca/inclusif/ ■

COMITÉ DE LA VIE SYNDICALE



RÉTROSPECTIVE DES RÉALISATIONS DE VOTRE COMITÉ DE LA VIE SYNDICALE

L'heure est au bilan pour cette dernière édition de l'année de votre journal Ensemble.

L'année scolaire qui s'achève a été bien remplie côté mobilisation et actions syndicales en lien avec la négociation de notre convention collective.

Notre comité, celui de la vie syndicale a malgré tout trouvé le temps d'organiser certains événements pour vous, les membres.

À notre avis, il demeure primordial de maintenir ces rencontres plus conviviales pour garder le contact avec vous.

Le samedi 30 septembre dernier, nous vous avons conviés à un BBQ à l'APPA, suivi d'une soirée de quilles à la salle de quilles Moderne.

Le 24 janvier 2024, nous avons souligné la nouvelle année par un party du Nouvel An à la salle le Rizz. Nous avons fait salle comble avec cette soirée festive où nous vous avons accueillis avec un buffet varié et savoureux. La soirée s'est poursuivie en musique et en danse aux soins de notre DJ, Luc Sévigny.

Des tirages ont été faits au cours de la soirée et les participants ont semblé enchantés par la fête.





Chaque année, nous invitons également les nouveaux membres à une soirée d'accueil à nos bureaux du boulevard de l'Assomption. Cette soirée est l'occasion de tisser un premier lien avec ces nouveaux employés dans le but de les revoir souvent par la suite à nos événements et assemblées générales. Cette année, c'est le 21 mars 2024 que nous les avons invités à un goûter suivi de présentations.

Nous sommes déjà au travail pour vous organiser une activité pour la prochaine journée nationale du personnel de soutien qui aura lieu le 26 septembre 2024. Surveillez vos courriels et notre site web à la rentrée pour plus de détails...

Nous tenons à remercier tous les membres qui participent à ces activités que nous mettons sur pied pour vous. Votre présence est essentielle.

Votre comité de la vie syndicale

Élyse Favreault Jean De Grandpré Martin Renaud

Todd Roberts Manila Haghighat Sylvie Tremblay (interim)

Responsable du comité : Patrick Bertrand





Vous déménagez!

Avisez la personne responsable de votre paye dans votre lieu de travail.



De toute l'équipe du comité journal, voici un petit conseil pour les vacances estivales :

Prendre le temps de respirer, c'est s'offrir un bon moment pour soi! ■



ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca



